

# Étude des jurons et des « gros mots » dans la traduction italienne de deux œuvres francophones

Chiara Brandolini ( PhD Università di Pavia, Université Paris Sorbonne)

## Résumé

La traduction d'œuvres littéraires francophones représente un défi : elles exploitent souvent des néologismes, des diatopismes et d'autres langues présentes dans le contexte de la création à des finalités expressives. Ce phénomène est particulièrement visible à propos des jurons et des insultes.

Cette contribution décrit de quelle façon les jurons et les «gros mots» se présentent dans deux œuvres littéraires écrites dans des variétés de français non standard : la pièce canadienne *Les Belles-soeurs* de Michel Tremblay et le roman ivoirien *Allah n'est pas obligé* d'Ahmadou Kourouma. Tout d'abord, il s'agira de décrire les néologismes et les emprunts à d'autres langues ; par la suite, le lexique employé dans les œuvres cibles sera commenté afin de comprendre les choix des traducteurs.

## 1. Introduction

Dans la littérature francophone, l'auteur fait le plus souvent recours à une langue diatopiquement marquée et riche en néologismes ou à une langue autre que le français de référence : les œuvres littéraires francophones, nées en contextes plurilingues, exploitent souvent des néologismes, des archaïsmes et des emprunts à d'autres langues présentes dans le contexte de la création du texte à des finalités expressives. Si la traduction d'œuvres francophones représente un défi important pour le traducteur, le langage expressif, particulièrement visible dans les choix que les écrivains font à propos des jurons, des insultes et des gros mots<sup>1</sup>, constituent un point d'intérêt particulier.

---

<sup>1</sup> Dans notre analyse, les gros mots seront distingués premièrement entre, d'un côté, jurons, c'est-à-dire exclamations exprimant des sentiments vifs en réaction à des émotions multiples de frustration et de rage, et, de l'autre côté, gros mots qui s'adressent à quelqu'un ou à quelque chose, donc insultes, malédictions, imprécations. (Ameka 1992, Apte 1998)

Dans cette contribution le corpus d'analyse est constitué par deux œuvres francophones qui ont gagné des prix littéraires et par leurs respectives traductions : les *Belles-sœurs* de Michel Tremblay qui représente un point de repère de la Révolution tranquille au Québec pendant les années '60-'70, et *Allah n'est pas obligé* de Ahmadou Kourouma, prix Renaudot 2000 et prix Goncourt des Lycéens 2000. Sur le plan linguistique et culturel les deux œuvres peuvent paraître incomparables, mais du point de vue sociolinguistique elles peuvent être assimilées à des cas de surconscience linguistique, c'est-à-dire à une sensibilité plus grande vers les problématiques de la langue : au cœur de la problématique identitaire, une réflexion sur la langue prend une place centrale, les écarts au français standard de France qui joue le rôle de référence acquièrent une connotation de révolte et de reflet des rapports sociolinguistiques complexes. C'est bien ce qui se passe par l'emploi d'une langue non standard dans nombreuses œuvres francophones et, en particulier, dans les deux œuvres considérées. Cependant, tout cela est difficilement véhiculé dans la traduction italienne (Brandolini 2012).

## 2. Les œuvres analysées

*Les Belles-sœurs* ont été écrites en joual, une variété de français québécois parlée dans les milieux populaires de la ville de Montréal. Il s'agit d'une variété riche en emprunts, calques à l'anglais, néologismes et en archaïsmes qui sont le résidu du français régional parlé par les colons du XVIII<sup>e</sup> siècle. La pièce a été considérée comme le drapeau identitaire de la minorité francophone dans un Québec où les pouvoirs n'étaient concentrés que dans les mains des anglophones jusqu'à la Révolution Tranquille des années 60-70. L'intrigue de la pièce est très simple : une ménagère gagne un million de timbres primes du supermarché, pour les coller sur les albums. Elle organise un party de collage de timbres pendant lequel les autres femmes se donnent à toute sorte de commérages et cherchent à lui voler les timbres. C'est l'emploi du joual pour toute la pièce qui la rend unique, c'est proprement cette variété qui est utilisée pour dénoncer le milieu défavorisé dans lequel la population francophone était encore enfermée.

En ce qui concerne *Allah n'est pas obligé*, le narrateur, Birahima, est un enfant-soldat qui raconte son histoire et qui se présente dès l'incipit en insistant non sur ses caractéristiques physiques ou morales, mais sur ses particularités linguistiques :

« Et d'abord... et un... M'appelle Birahima. Suis p'tit nègre. Pas parce que suis black et gosse. Non ! Mais suis p'tit nègre parce que je parle mal le français. C'é comme ça. Même si on est grand, même vieux, même arabe, chinois, blanc, russe, même américain ; si on parle mal le français, on dit on parle p'tit nègre, on est p'tit nègre quand même. Ça, c'est la loi du français de tous les jours qui veut ça ».

Le texte est envahi de parenthèses ou reformulations visant à redéfinir le sens des mots. Des défaillances par rapport à la norme exogène du français standard sont bien visibles : ellipses des conjonctions de subordination ou des pronoms personnels, emploi intransitif de verbes transitifs, transformations du sémantisme de certains mots, artifices orthographiques pour rendre compte d'une prononciation non-standard. Toutefois, c'est l'hétérogénéité qui caractérise cette langue : les mots s'étalent sur un continuum, d'un lexique scatologique à un registre de langue plus élevé, avec des termes archaïques, voire très littéraires, souvent employés à mauvais escient. Le narrateur signale cette instabilité aussi par des remarques sur les « gros mots » qu'il emploie. Les romans de Kourouma ont sans doute contribué à légitimer un usage peu académique du français en littérature africaine, élargissant ainsi l'espace des possibles. Ici, les incorrections permettent de définir le narrateur, proche de la norme endogène du français parlé en Afrique.

### 3. Le cas des *Belles-sœurs*

Les sacres et les jurons existent dans toutes les langues ; au Québec, ils sont empruntés au langage religieux même s'ils sont vidés de leur sens originel. Ce fait est considéré comme une spécificité québécoise, parce que, en général, dans d'autres langues romanes, les domaines de la sexualité et de la scatologie sont les plus exploités par les jurons. Comme le dit le lexicologue québécois Poirier , « Il est vrai que l'usage des termes d'origine religieuse comme interjections expressives caractérise la société québécoise, surtout, l'explosion de ces interjections en chapelets d'injures, en créations néologiques (l'interjection devenant adjectif, adverbe ou verbe) et en procédés superlatifs est bel et bien québécoise » (Poirier 2006: 24-25). L'anglais et la religion constituent les deux facteurs qui ont exercé le plus de pression sur la société québécoise (Poirier 2006, Léard 1997, Hardy 1989). Pendant la Révolution tranquille les blasphèmes religieux, autrefois punis par la loi, se transformeront peu à peu en simples jurons, socialement répréhensibles, certes, mais qui sont de moins en moins perçus comme des atteintes à la religion. La fréquence des jurons employés à

finalité expressive dans *les Belles-sœurs* est très haute et révèle la présence encore forte des tabous religieux dans la société québécoise.

a) jurons

	Traduction italienne
(1) Câlisse ! p71	Cazzo ! p.55
(2) J'ai mon hostie de voyage ! p.105	Ne ho le palle piene! p. 71
(3) Ben crisse ! p. 54	Porco Giuda! P.47
(4) Bonyeu ! p. 45	Dio mio! P. 42
(5) Bonyenne ! p.34	Cristo di Dio! P.37
(6) J'ai mon verrat de voyage ! p. 48	Mi ha proprio rotto le palle p. 44
(7) J'm'en sacre! p. 19	Me ne fotto! p. 29
(8) Maudit ! p. 22	Che palle ! p. 31

b) injures, malédictions et imprécations

	Traduction italienne
(9) La calvaire ! p. 101	La baciapile ! p. 69
(10) Le crisse ! p. 94	Quello stronzo ! p. 66
(11) Une crisse de vue française p. 101	Un maledetto film francese p.70
(12) ça fait chier p. 25	Fanno incazzare p. 32
(13) bouche en trou de cul de poule p. 85	bocca a culo di pollo p.61
(14) Les Français, c'est toute des p'tits bas-culs p. 103	I francesi, son tutti dei culi bassi p. 70
(15) Maudit cul ! p. 29	Brutti stronzi ! p.34
(16) agace-pissettes p. 100	tirapiselli p. 69
(17) Maudite guidone ! p. 100	Brutta zoccola! p. 69
(18) Dévergondée! P. 67	Scostumata! P. 53
(19) Niaseux p. 17	Morto di fame p. 28
(20) Niaiseuse p. 39	La deficiente p. 39
(21) Niaiseuse p. 94	Cretina p. 66
(22) Achalle-moi donc pas ! p. 55	E non mi rompa le palle ! p. 47

La première chose qui saute aux yeux, est le fait que la plus part des mots référant au domaine religieux a été traduite par un vocabulaire appartenant aux domaines de la sexualité et de la scatologie. L'interjection familière *maudit !* (8) a été traduite par le plus vulgaire *che palle !*

("testicules" pragmatiquement équivalente à *quelle merde* en français de référence), *câlisse* (1), forme orale de *calice*, a été traduit par *cazzo* ("sexe masculin" pragmatiquement équivalant à *putain* en français de référence). Le même changement thématique se passe dans la traduction de *j'ai mon hostie de voyage* (2) traduit par *avere le palle piene* "avoir les testicules pleins" en *avoir ras le bol*. Dans la traduction des insultes aussi le domaine sexuel et scatologique semblent l'emporter sur le vocabulaire religieux : *le crisse* (10) est traduit par *quello stronzo* littéralement "la merde" et en français de référence *le salaud, maudit cul* devient *brutti stronzi* "merdes laides".

Prenant en compte le tableau b) il est évident que le tabou religieux n'est pas le seul exploité. Les références au corps et à la fonction excrémentielle sont aussi présentes. On compte non seulement le simple juron *merde*, même si parfois mis en graphie comme *marde* pour rendre l'accent, fréquent en français de France aussi et traduit par le simple correspondant italien *merda*. Dans les injures et dans les formules figées c'est le mot *cul* qui l'emporte ; sauf que dans le cas de la formule *maudit cul* (15), ce mot est traduit par le lexème italien qui désigne la même partie du corps.

C'est intéressant de noter que le domaine de l'activité sexuelle représente la thématique exploitée où on trouve des néologismes internes par rapport au français de référence. Ces créations linguistiques sont anéanties dans la traduction par des mots plus fréquents, le seul néologisme (16) créé dans la langue d'arrivée est *tirapiselli* "tirer le sexe masculin".

Du point de vue strictement linguistique, d'anciennes formes langagières, vestiges du français préclassique, survivent dans le français du Québec, aussi dans le domaine des insultes, c'est le cas de *niaseux* (19) et *niaseuse* (20, 21) qui sont traduits par des lexèmes fréquents en italien qui n'amènent aucune connotation particulière.

La haute fréquence des verbes *crisser* (23, 24) et *sacrer* (25) dans le sociolecte représenté a contribué à en diminuer leur connotation de blasphème d'une façon si importante que les deux verbes ont changé de signifié, ils désignent des mouvements et prennent une connotation augmentative qui accentue l'émotivité des énoncés.

(23)

« [...] Quand t'arrive à quarante ans pis que tu t'aperçois que t'as rien en arrière toé, pis que t'as rien en avant toé, ça te donne envie de tout crisser là, pis de toute recommencer en neuf ! » p. 102

« [...] Quando arrivi a quarant'anni e ti accorgi che non hai niente dietro di te e niente davanti a te, viene voglia di piantare lì tutto e ricominciare daccapo ! » p. 70

(24)

« [...] J'me crisserais en bas d'un pont, c'est pas mêlant ! [...] » p. 94

« [...] Mi sbatterei giù da un ponte, ma a chi gliene frega niente ! [...] » p. 66

(25)

« [...] Mais ça fait rien, j'me sus levée, pis j'y ai sacré un coup de sacoche en pleine face » p. 96

« [...] Ma non importa, mi sonoalzata e gli ho mollato una bella borsettata in faccia ! » p. 67

Dans le cas de *sacrer*, le signifié originaire de « proférer des blasphèmes » est si perdu qu'il entre faire partie de structures syntaxiques fixes récurrentes *sacrer patience* (26, 27), *sacrer quelqu'un + c. de lieu* (28, 29), *sacrer son camp* (30) comme dans les exemples suivants :

(26)

« Ah ! Pis, sacrez-moé donc patience ! » p. 70

« Oh, non mi rompa le scatole ! mi lasci in pace ! » p. 55

(27)

« Ah, pis sacre-moé patience ! Si tu veux rien comprendre, qu'est-ce que tu veux que j'te dise ? [...] » p. 93

« porco Giuda ! Ora mi hai rotto i coglioni ! se non la vuoi capire, cosa vuoi che ti dica ? [...] » p. 66

(28)

« Quand le docteur m'a dit ça, c'est ben simple, j'aurais pu me sacrer en bas du balcon... » p. 89

« Quando il dottore me l'ha detto, stavo per sbattermi giù dal balcone ! » p. 63

(29)

« [...] M'as la sacrer dehors, frette, net, sec, les cheveux coupés en balai ! » p. 98

« Te la sbatto fuori io, dritta dritta e pulito pulito con un bel calcio nel culo ! » p. 68

(30)

« J'ai ben envie de sacrer mon camp... » p. 58

« ho una voglia di andar fuori dalle palle... » p. 49

Dans les formules fixes aussi les références religieuses ont été traduites par des références au monde de la sexualité : *sacrer patience* qui est pragmatiquement équivalent à "ficher la paix" du français de référence a été traduit par deux locutions italiennes de même sens ; une exploite le mot *pace* "paix" (26), l'autre exploite le verbe *rompere* "casser" (27) suivi par le lexème lié à la sexualité *coglioni* "couilles". *Sacrer son camp* (30) est traduit par une locution qui exploite le sens métaphorique, populaire et vulgaire de *palle* "testicules"; par cette locution italienne qui contient un juron et l'adverbe *fuori* on retrouve le sens de l'œuvre source de "partir". Dans tous les autres cas où *sacrer* prend le signifié d'un verbe de mouvement, *sacrer quelqu'un/quelque choses + c. de lieu*, dans la traduction italienne toute valeur de gros mot est perdu, (28) en effet la formule est traduite par le simple *sbattersi* "lancer, jeter avec violence et rage".

#### 4. Le cas d'*Allah n'est pas obligé*

Le cas de *Allah n'est pas obligé* va être analysé. Tout d'abord il faut souligner que le lexique des gros mots, des jurons, des imprécations et des injures est très fréquent mais aussi réduit dans ses formes. Sa fréquence représente un trait typique du jargon militaire transposé en littérature (Rouayrenc 2008). Comme le passage suivant le souligne, le lexique concernant ce domaine n'est pas français, mais malinké, langue dioula autochtone du nord de la Côte d'Ivoire. Ce choix de l'auteur est du non seulement au fait que le protagoniste, l'enfant soldat, n'est pas scolarisé (donc sa maîtrise du français est limitée), mais aussi au fait que ce domaine est strictement lié à l'affectivité et à l'identification primaire du protagoniste et de l'individu en général : l'affectivité liée à ces énoncés est si haute que la vraie langue maternelle semble être le seul moyen pour l'exprimer dans sa totalité (Ducourneau 2006).

« ...suis insolent, incorrect comme barbe d'un bouc et parle comme un salopard. Je dis pas comme les nègres noirs africains bien cravatés : merde ! putain ! salaud ! j'emploie les mots malinkés comme faforo ! (Faforo ! signifie sexe de mon père ou du père ou de ton père) Comme gnamokodé ! (Gnamokodé ! signifie bâtard ou bâtardise.) Comme Walahé ! (Walahé ! signifie au nom d'Allah). Les Malinkés c'est ma race à moi. C'est la sorte de nègres noirs africains

indigènes qui sont nombreux au nord de la Côte d’Ivoire, en Guinée et dans d’autres républiques bananières et foutues comme Gambie, Sierra Leone et Sénégal là-bas, etc. » (Kourouma : 8)

« Sono insolente, sgrammaticato come la barba di un caprone e parlo come una carogna. Non dico come i negri neri africani indigeni ben incravattati : Merda! Puttana! Stronzo! Io uso parole *malinké* come *faforò* ! (*Faforò* ! Significa cazzo di mio padre o culo del padre in genere o in culo a tuo padre.) Come *gnamokodé* ! (*Gnamokodé* ! Significa bastardo o puttana tua madre.) Come *walahé* ! (*Walahé* ! Significa in nome di Allah.) I Malinké sono la mia razza. È quella specie di negri neri africani indigeni che sono numerosi nel Nord della Costa d’Avorio, in Guinea o in altre repubbliche delle banane e fottute come Gambia, Sierra Leone e Senegal, laggiù, ecc.» (Kourouma, trad. It. : 8)

Le français semble ne pas être suffisant à exprimer les émotions du petit enfant-soldat ; de plus, le français est une langue seconde, un moyen qui sert à raconter l’histoire à un public plus vaste mais un moyen qui n’a pas la même force expressive que le malinké d’après le narrateur. Les trois formes en malinké, *faforo*, *gnamokodé*, *walahé*, sont employées et pour les injures et pour les insultes ; en outre, il faut noter qu’elles ont été introduites dans le roman dès le début grâce à des gloses entre parenthèses qui ont le but d’en expliquer le sens. Cette technique vise à augmenter le sentiment d’étrangeté et de distance du lecteur francophone exogène par rapport au contexte décrit. Les formes recourent avec une fréquence très élevée dans le roman, on relève 47 occurrences de *faforo*, 27 de *gnamokodé* et 49 de *walahé*. Toutefois, il faut souligner que leur emploi dans le roman est suivi de gloses entre parenthèse dans 70-80% des cas. Les explications entre parenthèse n’ont pas toujours les mêmes formules stables en français, surtout pour *faforo* la variété et l’instabilité du signifié ont été soulignées, comme le tableau c) met en évidence. Le malinké entre faire partie des gloses explicatives aussi, car la forme malinké *bangala* "pénis" est employée par l’auteur dans l’explication du signifié du juron malinké *faforo*.

c)

Faforo	Gnamokodé	walahé
cul de mon papa	bâtardise	au nom d’Allah
sexe de mon papa	bâtard	au nom du Tout-Puissant
sexe de son père	bâtard de bâtardise	
sexe de mon père	putain de ma mère	
sexe du père		
cul du père		



bangala de mon père		
bangala du père		
cul de mon père		
bangala du papa		
cul de mon pauvre père		
sexe de mon père		
cul, bangala de mon père		

Grace aux gloses et aux signifiés repérés dans le dictionnaire du français en Côte d'Ivoire copiés dessous (Lafage 2002 s.v. *faforo*, s.v. *walaï*, s.v. *gnamokodé*, s.v. *bangala*) il est évident que, contrairement au cas précédent, la thématique dominante pour les imprécations et les injures résulte liée à la sexualité.

« **Faforo !** interj. Dispon, (du mandenkan "père + pénis"), argot urbain, vulg. **V. FAFRO\***. *Faforo ! C'est où tu as mis la matchette\*?* (Jardinier, Abidjan, 1986). *J'emploie les mots malinkés comme faforo ! (Faforo ! signifie sexe de mon père ou du père ou de ton père)*. Kourouma, 2000 : 10.

**walaï !, wallahi !, wallahé !, walahé !** interj. Fréq., (de l'arabe), oral, surtout musulmans, nord. Au nom d'Allah! *Walaï ! aujourd'hui la vie c'est chaud\*!* **FM.**, 04.12.1990. *La toutou\*, elle pousse le muslim\* sur le trottoir et le muslim\*, wallahi ! il est aussi vêtu qu'un morceau de fer*. Tierno Monenembo, 1993 : 151. *Là les enchères vont monter maintenant entre les deux maisons pour avoir St Jo...* *Walaï !* **Top Visages**, 30.03./05.04.1995. *J'emploie les mots malinké [.] Comme Walahé ! (Walahé ! signifie Au nom d'Allah)*. Kourouma, 2000 : 10.

**Gnamokodé** « On note que *Gnamokodé* employé solitairement en ponctuation rythmique et affective d'un énoncé peut vouloir dire "bâtard" » (Kouassi 2007 :79).

**bangala, bangalan, bengala, [bSgala]**, n.m. Fréq. (du portugais "cana de bengala" cf **BAL**, 1988 : 177), oral. fam., mésolecte, basilecte, vulg. Pénis. *Affaire\* de bangala là\*, si tu promènes trop avec les toutous\*, après, tu as le sida*. (Convers. jeunes, Abidjan, 1987). *Ton bengala là, c'est caoutchouc seulement !* (Prostituée, Abidjan, 1992). *Mon mari, ce n'est pas de la volaille, c'est un homme [.] Il a tout ce qu'il faut : l'argent, le bangalan et puis le plus long poignard de la ville*. Tierno Monenembo, 1993 : 65. *Le passager totalement nu essayait s'il était un homme de mettre la main maladroitement sur son bangala en l'air, si c'était une femme sur son gnoussou\*-gnoussou*. Kourouma, 2000 : 59. *Elle me caressait le bangala, doucement et doucement. Je bandais comme un âne [.]*. Kourouma, 2000 : 114.

**SYN.** : barreau\*, bâton\*, bazooka\*.] » (Lafage 2002 s.v. *faforo*, s.v. *walaï*, s.v. *gnamokodé*, s.v. *bangala*)

d)

Faforo	<i>Faforò</i>	gnamokodé	<i>gnamokodé</i>
cul de mon papa	affanculo mio padre	bâtardise	bastardata
sexe de mon papa	cazzo del mio papà	bâtard	bastardo
sexe de son père	il cazzo di suo padre	bâtard de bâtardise	bastardi
sexe de mon père	cazzo di mio padre	putain de ma mère	quella puttana di mia madre
sexe du père	Sesso di		
cul du père	mio padre		puttana mia madre
bangala de mon père	verga di mio padre		puttana la mia mamma
bangala du père	culo di mio padre		
cul de mon père	<i>bangalà</i> di mio padre		
bangala du papa	<i>bangalà</i> del padre		
cul de mon pauvre père	in culo a mio padre		
sexe de mon père	Sesso di mio padre		
cul, bangala de mon père	culo del mio papà		
	<i>bangalà</i> del papà		
	il culo del mio povero padre		
	affanculo		
	culo di mio padre		
	il culo, il <i>bangalà</i> di mio padre		

e)

Walahé	<i>walahé</i>
au nom d'Allah	per Allah
au nom du Tout-Puissant	nel nome di Allah
	in nome d'Allah
	in nome dell'Onnipotente

Du point de vue de la traduction, tous les gros mots ont été soulignés par l'introduction de l'italique. Grâce à ce procédé, leur étrangeté à la culture italienne est mise en évidence par rapport à l'œuvre source. Une autre modification par rapport au texte source est systématique : il s'agit d'une modification graphique qui change l'emprunt *faforo* par l'introduction d'un accent sur la dernière voyelle, *faforò*. Pour la traduction des gloses deux phénomènes sont à souligner (tableaux d)-e)) : en premier lieu, elles ont été traduites vers un italien standard avec le maintien du mot malinké *bangala* modifié lui aussi par l'italique ; ensuite, la variété des formes proposées pour les signifiés des mots malinké est majeure par rapport aux formes françaises. Les gloses de *faforo* comptent 16 formes italiennes différentes au lieu de 13, *gnamokodé* compte 6 formes des gloses italiennes au

lieu de 4, *walahé* est glosé par 4 formules différentes au lieu de 2 ; les syntagmes qui constituent les gloses italiennes varient rarement au niveau de la tête du syntagme, mais plutôt au niveau des adjectifs possessifs et des prépositions employés.

## 5. Conclusions

Pour conclure, les deux œuvres francophones analysées exploitent un français non standard afin de véhiculer l'étrangeté et la distance par rapport au français de référence de France. Dans le domaine des gros mots, des jurons et des insultes, l'auteur canadien choisit de représenter de façon réaliste le milieu social francophone défavorisé par un lexique qui est parfois régional ou qui présente des néologismes ; toutefois, le trait commun le plus fréquent est d'ordre thématique, c'est-à-dire le viol du tabou religieux. Dans sa traduction italienne, le phénomène le plus visible est le changement thématique qui substitue le lexique religieux par le lexique de la sexualité même si la possibilité d'introduire le lexique religieux existe également dans la langue cible ( par exemple, il faut signaler la possibilité de traduire Câlisse par Ostia!, Ben crisse par Cristo!, une crisse de vue française par un *cristo di film francese*, J'ai mon hostie de voyage/è uno sbattimento della Madonna etc. ou, dans la traduction de *crisser* et *sacrer*, quand ils désignent un mouvement, par la création de périphrases qui ajoutent Smadonnare, per la Madonna, Dio cane!). La fréquence de l'exploitation du tabou religieux dans la variété de français analysée est plus haute que dans le français de France (Poirier 2006, Léard 1997, Hardy 1989) et dans l'italien, mais probablement, afin de véhiculer une variété diatopiquement marquée, ce fait n'a pas été considéré pertinent par le traducteur italien qui, orienté vers la cible, cherche un lexique plus souple. Du point de vue sociologique et psychologique, on ne peut pas mesurer et confronter le degré de contrainte du tabou religieux dans la culture québécoise et dans la culture italienne, le poids du catholicisme est fort dans les deux sociétés, donc nous nous limitons à considérer sa majeure exploitation au Québec un fait de fréquence qui a probablement engendré un affaiblissement sémantique, mais des enquêtes comparatives plus approfondies sur les deux communautés devraient être conduites.

Par contre, l'auteur ivoirien choisit d'introduire des emprunts d'une autre langue présente sur le territoire, le malinké. Dans le domaine des jurons et des insultes, il se limite à trois formes malinké répétées plusieurs fois dans le romans et suivies, chaque fois, par des gloses explicatives entre parenthèses. Le traducteur italien garde les emprunts en soulignant qu'ils ne sont pas du tout intégrés dans la langue cible par l'italique. Le changement typographique et graphique qu'on a mis

en évidence vise à souligner que le traducteur dans ce cas est plus conscient de l'importance et des valeurs véhiculées par l'écart avec le français standard, ainsi il augmente l'étrangeté du texte pour le lecteur italien. Une majeure variété dans les formes choisies pour les gloses en italien concourt elle aussi à souligner l'instabilité du signifié de l'emprunt et sa force par rapport à la langue standard.

La traduction d'*Allah n'est pas obligé* est plus orientée vers la source, elle présente une majeure conscience de la signification de l'écart linguistique à la norme qui est véhiculée dans la traduction des jurons et des insultes aussi. Dans la traduction des *Belles-sœurs*, par contre, le traducteur intègre l'œuvre à la culture cible adaptant les thématiques exploitées pour les insultes et les jurons à des thématiques plus communes dans la culture cible, donc l'écart à la norme perd son signifié connotatif.

## 6. Références

Ameka, Felix 1992: Interjections : the universal yet neglected part of speech. *Journal of Pragmatics* 18 : 101–118.

Apte, Mahadev 1998 : Taboo words. *The encyclopedia of language and linguistics*. Vol 9. Éd. R. Asher. Oxford University Press : 4512–4515.

Brandolini, Chiara 2012 : *Francophonie et traduction : quatre œuvres traduites vers l'italien. Analyse linguistique de Les Belles-sœurs, Nuit de silence à Tanger, Les soleils des indépendances, Texaco*. Sarrebruck : Presses Académiques Francophones.

Ducourneau, Claire 2006 : De la scène énonciative des Soleils des indépendances à celle d'*Allah n'est pas obligé*... *CONTEXTES* [En ligne] 1 : <http://contextes.revues.org/77>

Galli de'Pratesi, Nora 1964 : *Semantica dell'eufemismo. L'eufemismo e la repressione verbale con esempi tratti dall'italiano contemporaneo*. Torino : Giappichelli.

Hardy, René 1989 : Ce que sacrer veut dire : à l'origine du juron religieux au Québec. *Mentalités : histoire des cultures et des sociétés* 2 : 104–105.

Kourouma, Ahmadou 2000 : *Allah n'est pas obligé*. Paris : Éditions du Seuil.

- Kourouma, Ahmadou et Volterrani, Egi (traducteur italien) 2004 : *Allah non è mica obligato*. Roma : e/o.
- Lafage, Suzanne 2002 : Le lexique français de Côte-d'Ivoire : appropriation et créativité. *Le français en Afrique. Numéro spécial*. 16, 17.
- Lagorgette, Dominique 2005 : Termes d'adresse et insultes : discours sur l'autre ou sur moi ? *The French Language and Questions of Identity*. Éd. W. Ayres-Bennett et M.C. Jones. Cambridge : Cambridge University Press.
- Léard, Jean-Marcel 1997 : Structures qualitatives et quantitatives : sacres et jurons en québécois et en français. *La structuration conceptuelle du langage*. Éd. P. Larrivée. Louvain-la-Neuve : Peeters : 127–148.
- Merle, Pierre 2004 : *Petit traité de l'injure*. Paris: l'Archipel.
- Poirier, Claude 2006 : Le sacre est-il proprement québécois ? *Québec français*. 143 : 23–24.
- Rouayrenc, Catherine 2008 : L'injure dans la représentation de la vie militaire : rythme d'un monde, rythme d'une écriture. *Études littéraires*. 39 (2) : 15–30.
- Tremblay, Michel 1972 : *Les Bells-Soeurs*. Collection théâtre canadien. Ottawa : Leméac.
- Tremblay, Michel et Moccagatta, Francesca (traducteur italien) 1994 : Le cognate. *Il teatro del Québec*. Milano: Ubulibri.